



ORDRE DES  
AVOCATS  
DE PARIS

SERVICE DE LA  
DEONTOLOGIE



Service certifié ISO 9001  
par Bureau Veritas Certification

**M. Richard BOUSKILA**

Par mail

Secrétariat : Mme DUMONT  
Tél. : 01 44 32 49 76

Paris, le 5 juin 2015

E-mail : [delegationgenerale@avocatparis.org](mailto:delegationgenerale@avocatparis.org)

**Référence à rappeler impérativement:**

Objet : STUTZ Alain, GOLDSZAL Maryla (SUPPL) / BOUSKILA Richard - Aff. : Bouskila  
Réf. : 111/253620/CSC/PCR/VFE

Monsieur,

Vous persistez, après le mail que je vous ai adressé le 15 septembre, en vos injures et menaces tant à l'égard du Bâtonnier, qu'à l'égard de vos avocats successifs.

Vous persistez, dans les deux pièces accompagnant votre courrier du 22 mai 2015, à prendre la plume à la place de Maître STUTZ.

Tout cela n'est pas raisonnable.

Je vous invite à cesser immédiatement toute menace et plainte à l'encontre des avocats qui vous ont assisté, et en particulier, de Maître STUTZ, à défaut de quoi, je serai contrainte de saisir le Procureur de la République.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



**Christine SIGAUT-CORNEVAUX**  
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre  
Déléguée du Bâtonnier